

### **MANON ALLARD FIGURE PARMIS LES 3 FINALISTES NATIONAUX DANS LA CATÉGORIE « AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE L'ANNÉE »**

**Amos, le 15 septembre 2014.-** Le Centre local de développement (CLD) Abitibi est heureux d'annoncer que son agente de développement territorial, madame Manon Allard, a été retenue parmi les trois finalistes nationaux de la catégorie « Agent de développement rural de l'année » dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition des Grands Prix de la ruralité. Les lauréats seront connus le 9 octobre prochain lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale à Québec.

Agente de développement territorial au Centre local de développement d'Abitibi depuis 2007, madame Manon Allard se distingue par son engagement, son enthousiasme et son amour pour l'Abitibi-Témiscamingue. « *Madame Allard est devenue une référence dans son domaine, elle rayonne parmi les agents de développement de la région et elle est un pilier du développement rural. Elle possède une bonne compréhension des enjeux locaux et régionaux et elle met de l'avant, pour tous ses dossiers, une approche intersectorielle qui contribue grandement à l'essor de son milieu.* » exprimait le président du CLD Abitibi, monsieur Jules Grondin, dans le dossier de candidature.

Le prix sera remis à l'agent de développement rural s'étant le mieux illustré en ce qui a trait à l'accompagnement et à l'animation de son milieu rural, par ses approches novatrices, originales ou exceptionnelles auxquelles il a eu recours pour la réalisation de son mandat.

Dans un communiqué officiel émis par le Gouvernement du Québec, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Pierre Moreau, déclare : « *Nous sommes fiers de rendre hommage à des acteurs clés du développement rural qui s'impliquent auprès de leurs communautés. Les finalistes sont une grande source d'inspiration pour chacun d'entre nous, et je tiens à les féliciter pour leur engagement.* »

Ces distinctions visent à promouvoir l'innovation et le rôle stratégique des communautés rurales du Québec. Elles récompensent des municipalités régionales de comté, des organismes ou des personnes, de même que des initiatives et des innovations, liés à la mise en oeuvre des pactes ruraux et des autres mesures de la Politique nationale de la ruralité.

-30-

#### Informations :

Jules Grondin  
Président  
CLD Abitibi  
819 444-1368

Manon Allard  
Agente de développement territorial  
CLD Abitibi  
819 732-6918 #233